

Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE
FRANCOPHONE*

Dakar, 4-5-6 février 2019

Résistance au changement dans la riziculture en Côte d'Ivoire : diagnostic des facteurs socioéconomiques dans la production rizicole à Gagnoa

Carine Komin Bertille GOHORE

Doctorante en Sociologie ; École Doctorale 60 (Territoires, Temps,
Sociétés et Développement) ; Université Paul-Valéry de Montpellier
(France).

carinegohre@gmail.com

RÉSUMÉ *Les difficultés observées dans le secteur rizicole ont fait apparaître une résistance des unités de production face au développement intensif de la riziculture voulu par l'État ivoirien. Ainsi, l'analyse des facteurs d'influences socioéconomiques dans le département de Gagnoa a permis de déceler les différentes forces économiques et sociales qui entravent l'adoption des technologies rizicoles et par conséquent, l'intensification rizicole en Côte d'Ivoire. Il ressort de cette étude qu'il y a une domination masculine concernant les revenus de l'activité, une inégalité dans l'accès et le contrôle des ressources productives et une hiérarchisation sociale en défaveur des femmes. Ces éléments constituent des obstacles majeurs à la politique d'intensification.*

MOTS CLÉS *Riziculture, facteurs d'influences socioéconomiques, ressources productives.*

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Pour citer ce document :

Gohore, C.K. B. 2019. « Résistance au changement dans la riziculture en Côte d'Ivoire : diagnostic des facteurs socioéconomiques dans la production rizicole à Gagnoa », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 359-385 pages.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le riz est un aliment prisé en Côte d'Ivoire. Il constitue actuellement l'aliment de base de la population avec une consommation moyenne annuelle de 70kg par habitant. Cette dernière est estimée à près de 1 300 000 tonnes de riz blanchi. Sa pratique s'est donc imposée depuis des décennies comme une activité incontournable dans les activités familiales en zone rurale. Chaque famille possède une plantation de riz, au moins pour répondre au besoin de la famille, car le riz est consommé pratiquement tous les jours dans les familles urbaines comme rurales.

Cette situation a motivé la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques en faveur de la riziculture, depuis l'indépendance du pays. En effet, durant les années 1960 à 1977, la Côte d'Ivoire a adopté une politique de substitution d'importations dans la filière rizicole, avec l'implication directe de l'État dans l'ensemble de la chaîne des valeurs à travers les Sociétés de développement (SODE) : Société d'assistance technique à la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire (SATAMCI) de 1960-1970, Société de développement de la riziculture (SODERIZ) de 1970-1977. Cette stratégie a permis à la Côte d'Ivoire de se rapprocher de l'autosuffisance en riz en 1977. Ainsi, la production de riz blanchi est passée de 150 000 tonnes en 1960 à 250 000 tonnes en 1970, occasionnant une baisse des importations, passées de 150 000 tonnes en 1972 à 2 000 tonnes en 1976. Toutefois, la politique d'ajustement structurel a provoqué un désengagement progressif de l'État entre 1977 et 1990, favorisant une diminution régulière de la production rizicole à partir de 1990. En outre, on note simultanément une augmentation de la demande en riz due à la croissance démographique, qui a entraîné un déficit croissant entre l'offre et la demande. Cette situation a favorisé une plus forte dépendance aux importations de riz et a constitué de fait, un obstacle à l'essor économique de la riziculture ivoirienne. Ainsi, les importations sont passées de 440 858 tonnes en 2000, à près de 919 081 tonnes de riz blanchi, pour un coût de plus de 234 milliards de F CFA, en 2009¹. De plus, avec les crises (2008), les sources d'approvisionnement en riz au plan mondial sont très limitées et instables.

¹ ONDR (2012) : « Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture : 2012-2020 », Ministère de l'agriculture, Janvier 2012, p4

Dans l'optique de pallier à cette insuffisance, le gouvernement ivoirien a mis en place le projet national de riz en 1996, puis le programme national de riz en 2003 et l'office national du développement de la riziculture (ONDR) en 2008, pour coordonner, suivre la mise en œuvre des projets rizicoles, en vue d'une amélioration de la production intérieure. L'État ivoirien a également réaffiché sa volonté d'intensifier la production rizicole, principalement orientée vers le haut rendement en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz. À travers cette politique d'intensification s'est posée la question de la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, convenables à chaque acteur dans le domaine rizicole.

La stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) et le plan national d'investissement agricole (PNIA) ont initié plusieurs recherches et actions en faveur de la modernisation de la riziculture en associant toutes les dimensions socioéconomiques, dont celle du « *Genre* ». Ces changements ont considérablement modifié le rôle des acteurs dans la pratique rizicole, sans toutefois donner les résultats escomptés. La production demeure insuffisante. Les estimations de l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en Côte d'Ivoire 2017/2018 montrent que les importations (1 450 000 tonnes de riz) sont supérieures à celles de 2015-2016 (1 400 000 tonnes). Bien plus, on constate que plus les innovations techniques s'accroissent, plus la riziculture peine à prendre son essor économique. Assurément, l'existence et l'influence de plusieurs facteurs socioéconomiques qui résistent aux stratégies de développement rizicole expliquent cette situation d'échec. Par conséquent, l'apport fondamental du présent article vise à identifier les différents facteurs socioéconomiques qui impactent négativement le développement de l'activité rizicole en Côte d'Ivoire, à partir de l'exemple du pôle rizicole de Gagnoa.

1.1. JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

L'Afrique Subsaharienne est une région à forte activité agricole qui mobilise environ 80% de la population et fournit près de 40% des recettes d'exportation. La zone dispose d'importants atouts naturels et de conditions géographiques favorables à la pratique culturale. Et pourtant, l'Afrique Subsaharienne est la région du monde la plus en difficulté sur le plan alimentaire (Nubukpo, 2000).

À l'instar des pays de l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire présente de fortes capacités pour un développement agricole durable. Par exemple, le pays reste très

performant dans le travail de cultures pérennes.

Il occupe depuis plus de 20 ans la place de premier pays producteur mondial de cacao et représente 40% de la production mondiale ; le deuxième producteur mondial de la noix de cajou et le 5e producteur mondial de l'huile de palme et de café. Ces matières premières sont prioritairement destinées à l'exportation, du fait, premièrement, qu'elles sont très peu transformées en Côte d'Ivoire. La deuxième raison est que ces produits ne sont pas véritablement intégrés dans les habitudes alimentaires des Ivoiriens et Ivoiriennes. Paradoxalement, le pays fait face, depuis des décennies, à des insuffisances dans la production de l'activité rizicole, pourtant très consommé par la population ivoirienne. En 2011, la consommation du riz de la Côte d'Ivoire était de 1 247 000 tonnes ; Le deuxième plus élevé en Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria. On note également que le taux de croissance des importations à évoluer de 6,1% par rapport aux données de 1990 (USAID, 2013 dans Mendez et al., 2013) . Ainsi, pour satisfaire la demande locale, le pays reste très dépendant aux importations de riz des pays asiatiques, qui demeure la deuxième source d'importation, après le pétrole. Selon l'ONDR, la Côte d'Ivoire est exposée à un risque d'insécurité alimentaire sur le riz à cause de sa trop forte dépendance à l'importation.

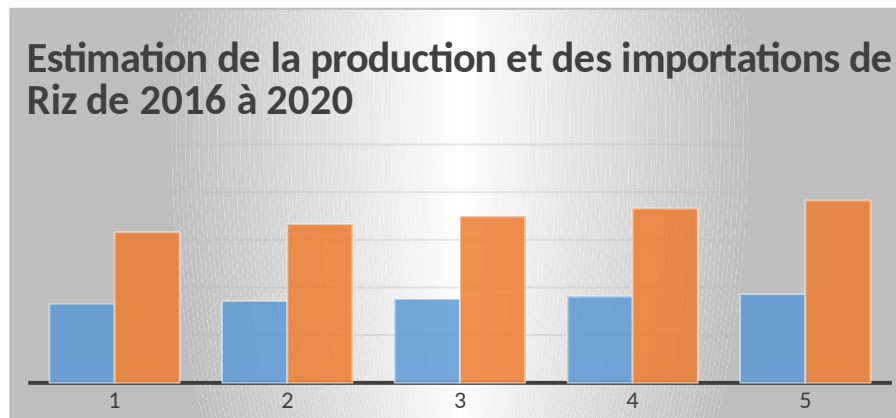


Figure 1: Estimation de la production et des importations de riz de 2016 à 2020

Source : Données SNDR, 2012

L'urgence de pallier à cette insuffisance tient compte du fait que la production mondiale de riz, estimée à 650 millions t/an ne fait l'objet que de 5% d'échanges. On note également que la demande mondiale de riz est 10 fois supérieure à celle des volumes échangés (ONDR, 2012).

À travers cette étude, nous désirons apporter notre modeste contribution aux études déjà réalisées dans le domaine rizicole en vue de contribuer à identifier les éléments essentiels qui sont un frein à la croissance de la production rizicole. L'accent sera mis

sur la connaissance des facteurs socioéconomiques qui résistent à la forme de développement d'intensification voulue par l'État ivoirien.

1.2. PROBLÉMATIQUE

L'intérêt du Gouvernement ivoirien pour un développement durable rizicole ne souffre d'aucun doute (Harre, 1987). Cependant, malgré les coûts énormes de la stratégie rizicole évaluée en 2010, à près de 2257,9 milliards de francs CFA et dont l'objectif était de couvrir la totalité des besoins nationaux à partir de 2016, la production nationale de riz demeure insuffisante.

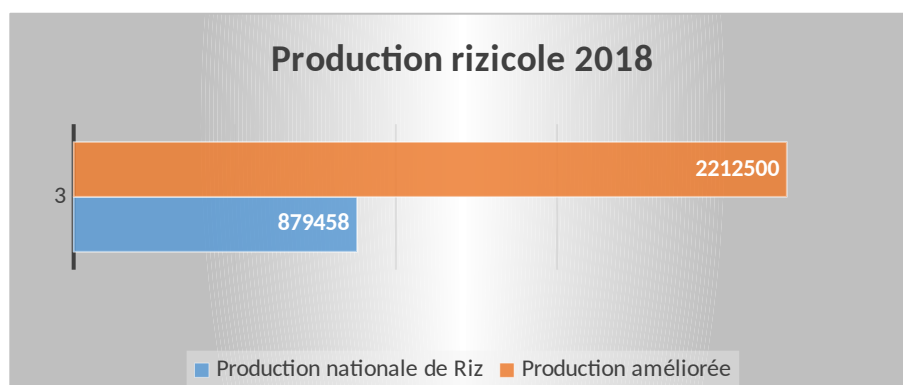


Figure 2: Production rizicole 2018 avec la stratégie PNR révisée

Source : Données SNDR 2012

L'écart constaté entre la production nationale et celle prévue par l'ONDR en 2018 de la production rizicole est une raison valable de nous questionner sur les formes de production, les transformations opérées, ainsi que les facteurs d'influence dans la pratique rizicole, afin de percevoir les dysfonctionnements dans ce secteur.

1.2.1 Forme de production basée sur l'intensification

Plusieurs études mettent en exergue les difficultés au niveau de l'adoption des innovations technologiques en Afrique Subsaharienne. Selon la Banque Mondiale (BM), « *L'intensification de l'agriculture relève des défis technologiques. Au vu de la raréfaction croissante des terres et des ressources en eau, les gains en productivité constitueront la principale source de croissance pour l'agriculture et le meilleur moyen de satisfaire la demande accrue de produits alimentaires et agricoles* » (Banque Mondiale, 2007).

En Côte d'Ivoire, la politique nationale en faveur de la riziculture a effectivement favorisé une transformation de l'activité rizicole, orientée vers l'intensification à travers l'utilisation de technologies modernes et innovantes. « *Les actions de l'État ivoirien sont évaluées, en termes de coût, à 102 milliards de f CFA entre 1960 et 1983. De 1983 à 2001, plus de 70 milliards de f CFA ont été consacrés aux projets de développement de la riziculture. Ces investissements n'ont pas atteint les résultats escomptés.* » (Dépieu, 2014). Par conséquent, comment peut-on expliquer cette situation d'échec ?

1.2.2 Les facteurs d'influences socioéconomiques

Le riz a « une signification culturelle » et « une charge symbolique » particulièrement significatives pour les communautés rurales et citadines (Chaléard, 1996) car « *la riziculture est un terrain de rencontre par excellence de la tradition et de la modernité* ». En effet, la pratique de l'activité rizicole répond à une organisation basée sur les normes et valeurs de chaque communauté rurale. Il est important de savoir qu'est-ce que l'organisation socioéconomique donne ou retire à l'activité rizicole ?

1.2.3 Modifications dans la pratique rizicole

Plusieurs technologies ont été introduites dans la riziculture. On note l'ensemble des appareils lourds (ex. les motoculteurs), les procédés plus légers (ex. : les semences améliorées), ainsi que l'utilisation de techniques modernes dans la pratique rizicole (ex. : l'utilisation de retenues d'eau). Dans la région de Gagnoa, l'un des grands pôles

rizicoles de Côte d'Ivoire (notre zone de recherche), l'introduction des technologies rizicole s'est faite à partir de 1970.

Tableau 1: Principales technologies introduites par type d'activités culturelles à Gagnoa

Activités de production et de post-récolte	Technologies introduites	Date d'introduction
Préparation du terrain (labour, hersage, nivellement)	Motoculteur, tracteur	1975
	Barre à planer	1975
Choix des semences	Semences sélectionnées de Bouaké 189, Wita 9, WAB5650, WAB 683-1, JT 11, M 18)	1996 à 2014
Préparation de la pépinière	Planches	1975
Semis / repiquage	Semis en poquet aligné, repiquage en ligne	1970
Désherbage	Herbicide	1970
Gestion de la fertilité des sols	Engrais	1970
Gestion des maladies et ravageurs	Pesticides, GIPD, GID, Filet	1970
Gestion de l'eau	PFE, retenue d'eau	1970
Récolte et battage	Moissonneuse / Batteuse	1975, 2014
Séchage	Bâches, Aires cimentées	1970
Stockage	Palettes, Caillebotis	1972

Source : AfricaRice, ANADER, 2015

Toutefois, le taux d'adoption des technologies rizicoles à Gagnoa reste relativement faible : moins de 50% concernant l'utilisation des retenues d'eau (basfonds), 30% pour les activités de préparation du sol et moins de 20% pour les activités de semis et de repiquage. Certains riziculteurs dans leur majorité ont juste transposé les pratiques culturelles du riz pluvial dans les bas-fonds non aménagés ainsi que ceux aménagés AfricaRice (ANADER, 2015). Ainsi, malgré les efforts financiers consentis par l'État et l'introduction de techniques modernes dans la riziculture en Côte d'Ivoire, la riziculture reste à 95% pluviale. La grande majorité des riziculteurs et rizicultrices n'utilise que des semences traditionnelles et l'utilisation des nouvelles technologies reste très faible. Ces difficultés observées font transparaître une résistance au changement effectué dans le secteur rizicole. *Ainsi, comment comprendre cette*

résistance à la politique d'intensification ? Quels sont les facteurs socioéconomiques qui l'expliquent ? Que peut-on faire pour la surmonter ?

1.3. HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS

1.3.1 Hypothèse générale

La résistance des unités de production face au changement initié dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire est due à un décalage entre la stratégie de développement intensif de la riziculture et les facteurs d'influences économiques et sociaux propres à chaque région et qui ont toujours influencé l'activité rizicole. Cela est d'autant plus perceptible dans la mesure où il existe un attachement des petites unités de production aux méthodes anciennes et traditionnelles dans la pratique de la riziculture.

1.3.2 Objectifs

L'objectif général de cette étude vise à identifier les facteurs socioéconomiques qui résistent aux stratégies de développement riziculture et qui impactent négativement l'intensification rizicole.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les facteurs socioéconomiques résistants au développement rizicole;
- Estimer leurs impacts dans les stratégies d'intensification de la riziculture ;
- Déterminer les actions nécessaires en vue de les surmonter.

2. ÉTAT DE L'ART

2.1 ACTIONS EN FAVEUR DE LA POLITIQUE INTENSIVE ET SON IMPACT SUR LA RIZICULTURE

Selon la Banque Mondiale, les coûts de production des pays ouest-africains sont considérables et comparables à ceux des grands pays producteurs de riz au niveau mondial. Ainsi, malgré les investissements importants dans les systèmes irrigués, la recherche et la vulgarisation, les coûts de la production rizicole irriguée en Afrique de l'Ouest surpassent de manière générale les bénéfices (Doumbia et Depieu, 2014). Dans cette perspective, la compréhension de cette situation demeure fondamentale. Comment expliquer que le secteur riz qui a bénéficié de l'attention de l'État, dès le début des années soixante-dix, n'arrive pas à satisfaire les besoins exprimés en Afrique Subsaharienne ?

En Côte d'Ivoire, plusieurs programmes d'amélioration des conditions de travail et des rendements ont été mis en œuvre. Des actions telles que l'aménagement de basfond, la création de nouvelles technologies permettant une production à haut rendement et en toute saison, ont été privilégiées. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) estime à seulement 32 500 ha la superficie totale irriguée dans le pays, sur une superficie potentiellement irrigable évaluée à environ 180 000 ha, soit 18% (FAO, 2016). Dans le département de Man, l'un des pôles rizicoles en Côte d'Ivoire, la riziculture irriguée occupait en 2014, 7% de la superficie rizicole cultivée contre 93% pour la riziculture pluviale.

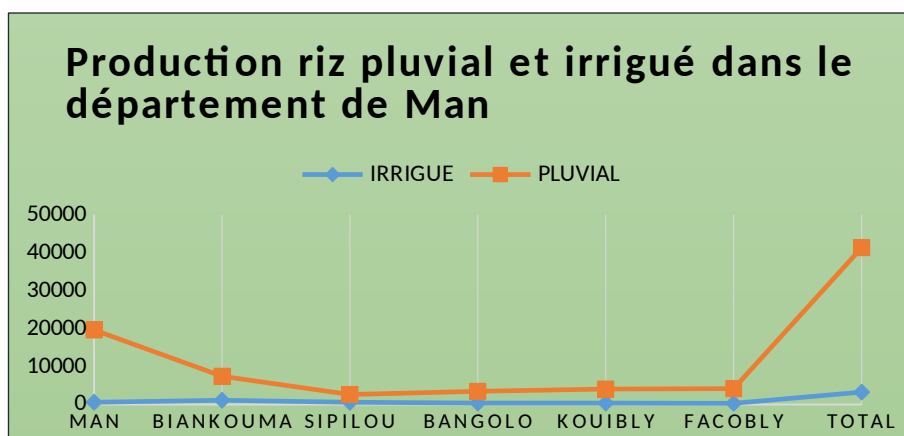
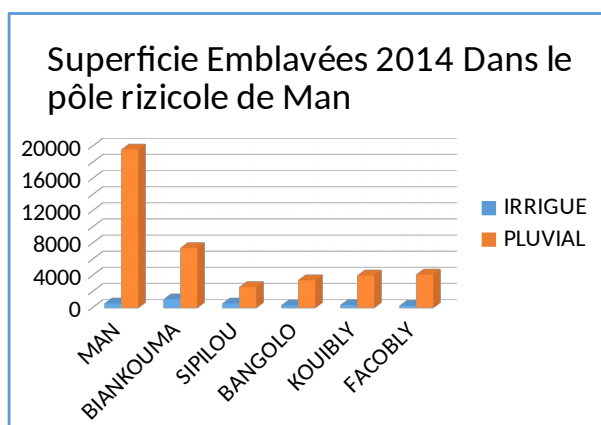


Figure 3: Production riz pluvial et irrigué dans le département de Man en 2014

Source : Données FAO 2016



Pourtant, les effets positifs de la pratique du riz irrigué sur le rendement sont perceptibles. Prenons l'exemple des villes de Man et Biankouma qui ont plus de rendement que les autres villes du pôle rizicole.

Figure 4: Superficie emblavée 2014 dans le pôle rizicole de Man

Source : Données FAO 2016

La ville de Man détient près de 50% des terres cultivées avec 2,8% destinées à la riziculture irriguée et 97,2% pour le riz pluvial. Sa production est estimée à 10 369,21

soit 25% de la production du département.

Tableau 2: Taux de rendement en riz des villes de Man et Biankouma

VILLES	IRRIGUE (T)	PLUVIAL (T)	SUPERFICIES CULTIVEES (T)	TAUX	PRODUCTION (T)	TAUX
MAN	570,33	19625,68	20196,01	45%	10 369,21	25%
BIANKOUMA	1076,03	7429,28	8505,31	19%	4 972,18	12%

Source : Données FAO 2016

Par contre Biankouma ne détient que 20% de la superficie ensemencée, dont 13%, de terres irriguées et 87% pluviales. La ville produit néanmoins 12% de la production totale du riz du département.

2.2 PROBLÉMATIQUE DE L'ADOPTION ET DE L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES RIZICOLES

Les innovations dans le domaine de la riziculture ont été adoptées à environ 25% en Afrique Subsaharienne (Banque Mondiale, 2007). Cette faible utilisation des innovations reste très importante et constitue un frein à la croissance de la production du riz en Afrique Subsaharienne. « *Aborder le sujet de l'adoption des technologies en milieu rural, c'est poser le problème de la variabilité de l'attitude des paysans face à ces innovations. Mais au-delà de ce problème, il s'agit de comprendre la logique paysanne qui guide ces derniers dans leurs choix.* ». En effet, les logiques entre les concepteurs des technologies et les populations paysannes bénéficiaires sont différentes et rendent parfois l'adoption des technologies rizicoles difficile. Selon Dahoun B. dans « *les contraintes socioéconomiques à l'adoption de technologies rizicoles* », l'adoption ou non de technologies est le résultat de la confrontation de deux réalités hétérogènes. Il est primordial de connaître et comprendre ces réalités, surtout que l'introduction de ces technologies est confrontée très souvent à l'influence des facteurs socioéconomiques propres à la communauté rurale. Selon Ouattara Adja « *Caractérisation semi-détaillée de petits bassins versants* », l'introduction de certaines technologies dans le secteur de la riziculture dans la région de Gagnoa en Côte d'Ivoire, a mis en exergue l'importance des déterminants socioéconomiques qui influence l'attitude du paysan face à l'innovation.

Ainsi, l'échec de l'introduction du semi en poquet avec le programme d'installation des jeunes agriculteurs et le programme d'arrachage et de replantation de café,

s'explique par l'environnement socioculturel, structurel et organisationnel du paysan. Pour Bodiguel Maryvonne, il faut prendre en compte le poids de la société locale et de ses structures qui sont de véritables microsociétés dont l'ensemble forme la société rurale (Chambron, 1977). C'est un réseau d'interrelation, où le statut de chacun dans le groupe, les normes et valeurs de la collectivité déterminent le comportement des paysans face à l'innovation.

3. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

3.1. CADRE D'ANALYSE

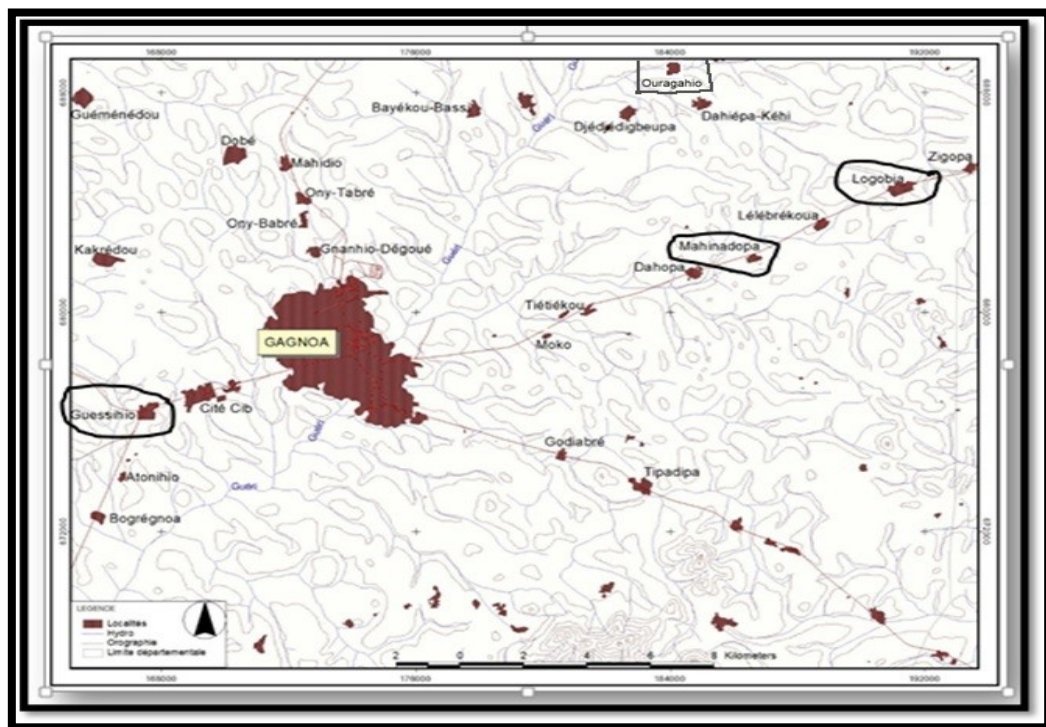
La théorie de la régulation du changement technique nous permettra de nous intéresser aux déterminants endogènes du changement technique. Ainsi, plutôt que de s'appuyer sur les données exogènes qui rendent difficiles l'appropriation des technologies rizicoles dans la politique d'intensification, l'accent sera mis sur les raisons internes qui favorisent la résistance. *« Le changement technique tient une place importante dans la formalisation macroéconomique de la régulation, en raison du rôle qu'il joue dans les mouvements de long terme de l'économie, et parce que les liens entre technologie, organisation du travail et autres formes institutionnelles forment la base d'un régime de croissance. »* (Amable, 2002).

Cette théorie de la régulation refuse le déterminisme technologique de l'économie, selon lequel la société s'adapterait aux changements en cours. Le lien entre technologies et organisation du travail doit nous amener à nous interroger sur les formes d'organisations économiques et sociales dans la pratique de la riziculture ainsi que de leurs impacts dans la production. Par conséquent, pour mieux comprendre les relations entre organisation du travail et technologies rizicoles, nous choisirons de conduire notre analyse sous l'angle de la « dynamique des groupes » développée par Lewin (Mendras, 1978). Étant donné que *« Dans les sociétés africaines, les communautés masculines et féminines constituent deux groupes fortement cloisonnés : la division du travail, l'exercice des responsabilités, le pouvoir de décision et l'accès aux moyens de production sont essentiellement fonction du genre »* (Locoh et al., 1996). Ainsi, les groupes sociaux hommes et femmes constitueront la base de notre analyse.

Nous évaluerons l'influence des forces socioéconomiques sur la division du travail propre au département de Gagnoa et qui encouragent la résistance des unités de production face au changement technologique.

3.2. MATÉRIELS ET MÉTHODES

Quatre localités du pôle de développement rizicole ont été choisies dans le cadre de l'étude. Ce sont : Ouragahio ; Logobia ; Guéssihio ; Mahinadopa.



Carte 1: Localisation des villages concernés par l'étude

Source : Notre enquête

Ces villages ont été choisis selon la division en cinq catégories des localités de Gagnoa, faite par l'agence nationale d'appui au développement rural (ANADER).

Tableau 3: Liste des villages catégorisés par l'ANADER

<i>Contrôle</i>	<i>Agronomie</i>	<i>Formation semence</i>
1. Bahompa	1. Ouragahio	1. Briehoa
2. Zialegrehoa	2. Guiberoua	2. Payopa
3. Bayota	3. Godiabré	3. Nagadoukou
4. Kripahio	4. Tiétiékou	4. Gnahio Degoué
5. Moko	5. Diabouo	5. Olibribouo
6. Zigopa		
7. Mahinadopa	PVS	Mécanisation
8. Guemenedou	1. Dahopa	1. Dignago
9. Zokrobouo	2. Obodroupa	2. Guessihio
10. Gnaligrizouo	3. Gbigbikou	3. Zigbohouri
	4. Logobia	4. Dobé
	5. Barouhio	5. Serihio
	6. Dikouhipalegnoa	
	7. Wanewa	

Source : Données AfricaRice, 2016

Ces données quantitatives traitées et analysées dans le cadre de cet article relèvent d'une enquête d'AfricaRice réalisée en 2016 dans le département de Gagnoa. Deux méthodes de collecte des données ont été utilisées : des groupes de discussion avec un guide d'entretien (groupe Homme et Femmes du village pris séparément) et des enquêtes individuelles (questionnaire). Les données ont été collectées auprès des ménages de producteurs (époux et épouse séparément), mais aussi, des exploitants et exploitantes vivant seuls. Les enquêtés ont été choisis de façon raisonnée, en fonction des critères tels que la disponibilité lors de l'enquête, et la pratique de la riziculture comme culture dominante.

Tableau 4: Répartition des enquêtés par sexe et par village

Nom du Village	Sexe de l'enquêté		Total
	Femme	Homme	
GUESSIHIO	15	18	33
LOGOBIA	19	13	32
MAHINADOPA	34	21	55
OURAGAHIO	14	14	28
Total	82	66	148

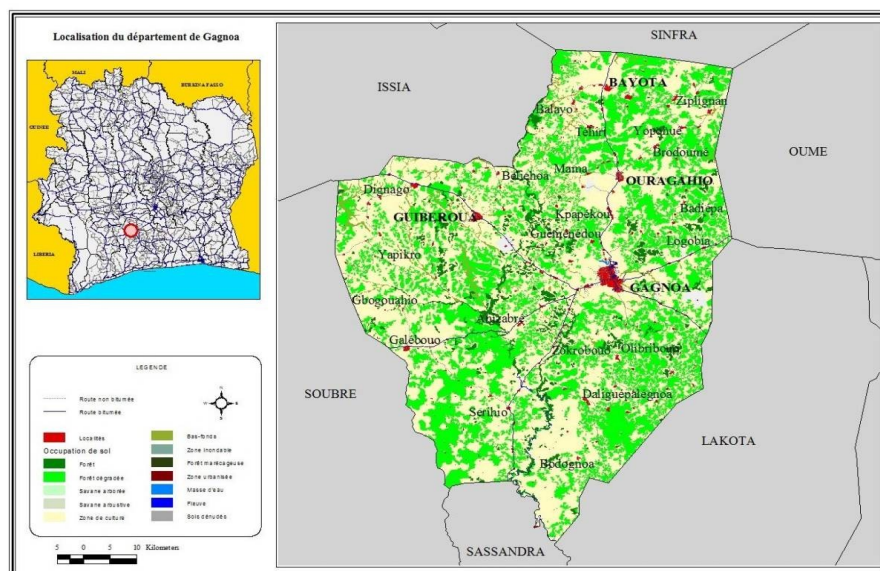
Source : Données AfricaRice, 2016

Les données quantitatives ont été analysées à l'aide des logiciels Excel et Stata. Quant aux données qualitatives, une grille d'analyse a été élaborée en vue de faciliter le traitement des informations recueillies.

ASPECTS PHYSIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DE GAGNOA

4.1. ASPECTS PHYSIQUES DU PÔLE DE RIZICOLE DE GAGNOA

Le Département de Gagnoa est localisé au Centre Ouest de la Côte d'Ivoire dans la Région du Gôh. Le département s'étend sur une superficie de 4671 km². Ce potentiel hydrographique permet au département d'être classé par l'ONDR parmi les pôles de développement rizicole (PDR) identifiés à très grand potentiel de production rizicole (ONDR, 2012). Actuellement, la superficie totale cultivée de riz est estimée 22 807 hectares en 2016, soit 5% de la superficie nationale. L'ONDR estime à environ 200 000 tonnes par an, la production du riz à Gagnoa (ONDR, 2012) ; soit 23% de la production nationale. Ainsi, l'utilisation de tout son potentiel rizicole permettra au Département de Gagnoa d'être de plus en plus productif.



Carte 2: Localisation du département de Gagnoa

Source : Notre enquête

4.2. ASPECTS SOCIOÉCONOMIQUES DU PDR DE GAGNOA

Le département de Gagnoa est peuplé essentiellement par les autochtones Bété et des allochtones Baoulé, Sénoufo et Malinké (Dioula) venus de la zone de savane ainsi que des allogènes Maliens et Burkinabés (Afrique de l'Ouest). En ce qui concerne l'organisation sociale, la société Bété est beaucoup marquée par des normes et valeurs qui influencent les activités agricoles. Dans le cas de la distribution de la terre aux paysans, il existe un chef de lignage, responsable de la terre. Il est tenu de la redistribuer au chef de famille restreinte. La terre est sa propriété et seul lui peut la distribuer aux membres de sa famille. Les femmes n'ont accès à la terre qu'à travers leurs époux.

RÉSULTATS**1. PROFIL DES RIZICULTEURS ET RIZICULTRICES**

Connaitre le profil des rizicultrices et riziculteurs est important en vue de mesurer l'action de chaque groupe social dans le milieu rizicole.

Tableau 5: Âge moyen des enquêtés par sexe et par village

Nom du Village	Âge de l'enquêté	
	Femme	homme
GUESSIHIO	32,13	38,06
LOGOBIA	40,63	40,78
MAHINADOPA	42,44	42,27
OURAGAHIO	44,86	48,33
Total	40,17	41,59

Source : Données AfricaRice, 2016

La moyenne d'âge des femmes qui pratique la riziculture est sensiblement pareille à celle des hommes. On observe alors que les adultes s'intéressent le plus à l'activité

rizicole.

Tableau 6: Nombre d'heures en moyenne de production du riz par jour

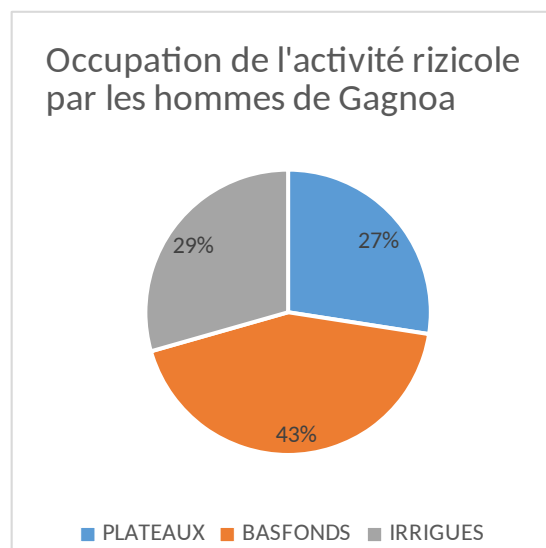
Village	Heure moyenne	
	Homme adulte	Femme adulte
GUESSIHIO	3,27	2,71
LOGOBIA	3,08	3,00
MAHINADOPA	3,12	2,21
OURAGAHIO	3,33	2,56
Total	3,54	2,63

Source : Données AfricaRice, 2016

Les hommes ont une charge de travail sensiblement supérieur à celui des femmes dans la riziculture. Cette situation peut s'expliquer par la charge de travail des femmes dans le ménage (travail productif et travail reproductif).

2. FORCES ÉCONOMIQUES

Les forces économiques mises en évidence concernent essentiellement la production.



2.1. Les superficies rizicoles occupées par les hommes et les femmes

Source : Données AfricaRice, 2016

Les pourcentages d'occupation dans les zones de basfonds sont plus élevés chez les femmes (52%) que chez les hommes (43%). Cette situation s'explique par le fait que les femmes viennent très souvent en aide sur les superficies dont les hommes sont les responsables, tandis que dans leurs plantations, les femmes travaillent généralement seules et peuvent être estimées à 9%.

Figure 5 : Les superficies rizicoles occupées par les hommes et les femmes

2.2. Revenu de l'activité rizicole

Tableau 7: Revenu moyen dans la production de riz

Village	Revenu moyen en F CFA	
	Femme	Homme
GUESSIHIO	31 666,67	204 272,73
LOGOBIA	71 000,00	373 000,00
MAHINADOPA	83 133,33	187 884,62
OURAGAHIO	108 166,67	261 250,00
Total	70 694,92 F CFA	214 617,02 F CFA

Source : Données AfricaRice, 2016

Il existe un écart prononcé entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes dans l'activité rizicole. Les femmes ont un revenu moyen égal à 70 000 F CFA, les hommes ont un revenu équivalent à 214 000 F CFA, soit une différence de 144 000 F CFA en faveur des hommes. La moyenne de temps de l'activité de la femme et de l'homme dans l'activité rizicole et les revenus de l'activité montre de fait un écart entre les gains de chaque groupe social dans l'activité rizicole.

2.3. Accès et contrôle des ressources productives

Le tableau ci-dessus expose le taux d'accès et de contrôle sur l'ensemble des ressources productrices (terre, casiers rizicoles, produits phytosanitaires, engrais) ; financières (revenu, crédit), des biens électroménagers ainsi que des responsabilités socioéconomiques en ce qui concerne les hommes et les femmes.

Tableau 8: Taux d'accès et de contrôle sur l'ensemble des ressources productrices

Ressources	Accès		Contrôle	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Terres	60	25	100	0
Parcelles rizicoles	80	15	90	10
Main d'œuvre	70	20	100	0
Produits phytosanitaires	80	20	90	10
Engrais	80	20	90	10
Semences améliorées	70	30	100	0
Équipements et petits matériels	90	10	95	5
Équipements d'étuvage	0	90	0	100
Équipements et matériels de stockage	95	5	0	0
Crédit et financement	80	20	100	0
Renforcement de capacités	70	30	90	10
Organisations socioéconomiques	60	40	95	5
Revenus	60	30	100	0

Source : Données AfricaRice, 2016

Ainsi, dans l'ensemble des quatre (4) villages, les hommes contrôlent absolument la totalité des ressources productrices et financières. Toutefois, certaines ressources font l'objet de contrôle partiel par les femmes. Il s'agit des équipements d'étuvage.

2.4. Connaissance et utilisation des nouvelles technologies rizicoles dans le pôle

Relativement aux équipements et technologies agricoles tels que les semences améliorées, et les matériels innovants disponibles dans la localité, les hommes ont une meilleure connaissance que les femmes.

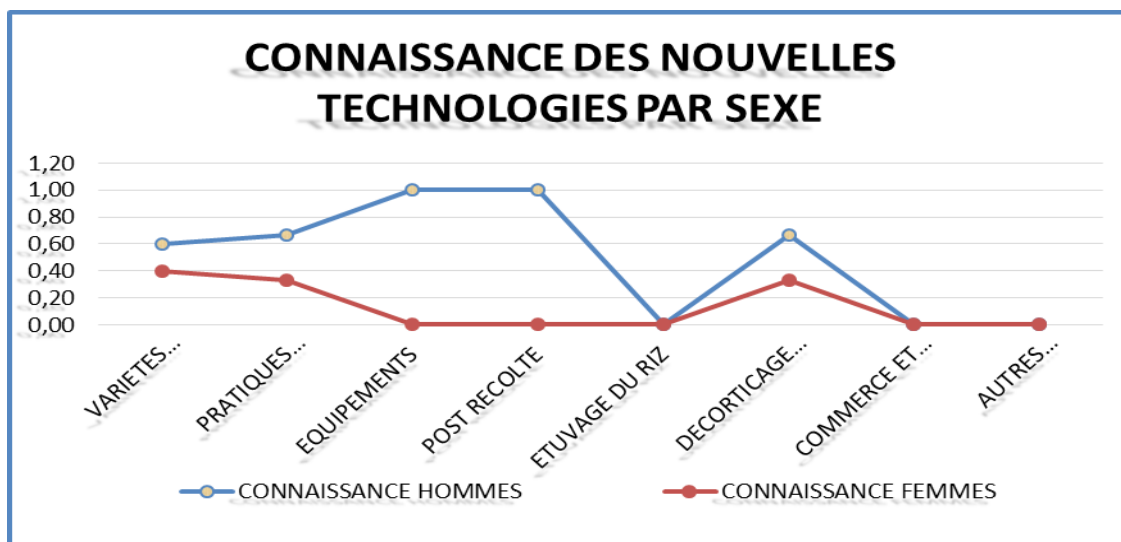


Figure 6: Connaissances des nouvelles technologies par sexe

Source : Données AfricaRice, 2016

3. LES FORCES SOCIALES ET LEURS IMPACTS DANS LA PRODUCTION RIZICOLE

Les facteurs d'influences sociaux concernent surtout les normes et les valeurs sociales. Ce sont les coutumes, traditions et les règles socioculturelles.

3.1. Influence des normes sociales sur la division du travail

Dans l'ensemble des villages, les hommes et les femmes attestent que les normes socioculturelles et la hiérarchie sociale ont une très forte influence sur la division du travail.

Le chiffre 3 traduit le facteur dont le niveau d'influence est « élevé ». L'organisation sociale exclut, par exemple, les femmes à la pratique de certaines activités telles que la préparation de la pépinière et repiquage dans la pratique du riz irrigué.

Tableau 9: Influence des facteurs sur la division du travail

Facteurs	Division du travail	
	Opportunités	Contraintes
Normes sociales	0	3
Démographie	0	2
Structures institutionnelles	2	0
Facteurs économiques	0	2
Facteurs politiques	1	0
Facteurs juridiques	0	0
Éducation	0	0
Formation	0	1
Actions des agents de développement	0	2

Source : Données AfricaRice, 2016

3.2. Influence des facteurs sur l'accès et le contrôle des principales ressources disponibles

Les normes socioculturelles constituent également de fortes contraintes à l'accès des femmes aux ressources. Cette situation influence indirectement l'appropriation et l'utilisation des technologies chez les rizicultrices.

Tableau 10: Influence des facteurs sur l'accès aux ressources

Facteurs	Accès aux ressources			
	Naturelles		Équipements	
	Opportunités	Contraintes	Opportunités	Contraintes
Normes sociales	0	3	0	0
Démographie	0	1	0	0
Structures institutionnelles	2	0	1	0
Facteurs économiques	0	1	0	0
Facteurs politiques	1	0	1	0
Facteurs juridiques	0	0	0	0
Éducation	0	0	0	0
Formation	1	0	0	0
Actions des agents de développement	1	0	1	0

Source : Données AfricaRice, 2016

La difficulté d'accès aux parcelles rizicoles constitue une forte contrainte au niveau des normes sociales, dans la mesure où, lors des répartitions des terres, les hommes viennent en priorité.

Tableau 11: Influence des facteurs sur le contrôle des ressources

Ressources	Contrôle des ressources			
	Naturelles		Équipements	
	Opportunités	Contraintes	Opportunités	Contraintes
Normes sociales	0	4	0	0
Démographie	0	1	0	0
Structures institutionnelles	0	0	1	0
Facteurs économiques	0	0	0	0
Facteurs politiques	0	0	0	0
Facteurs juridiques	0	0	0	0
Éducation	0	0	0	0
Formation	0	0	0	0
Actions des agents de développement	0	0	0	0

Source : Données AfricaRice, 2016

Dans l'ensemble, les dispositions locales (normes sociales, croissance démographique et disparité économique, ainsi que les institutions locales) constituent de fortes contraintes dans l'accessibilité des ressources pour les femmes.

DISCUSSIONS

1. Accès différencié aux ressources productives agricoles susceptibles de favoriser une résistance au changement rizicole

Dans les pays du Sud, les femmes représentent 60% à 80% des agriculteurs familiaux (AFD, 2013). Toutefois, selon l'étude « Genre et développement : des pistes à suivre », dans certains pays d'Afrique subsaharienne, le taux d'activité féminine est nettement plus faible. La raison principale, c'est que les femmes sont marginalisées dans la distribution des ressources. Or, l'accès et le contrôle des ressources productives liées à l'activité de revenu revêtent plusieurs enjeux. L'un des facteurs essentiels de production reste la terre. La particularité de la terre, c'est qu'elle représente à la fois une richesse dans le cadre de la production, mais aussi constitue

un élément de domination sociopolitique. Selon le Monde selon la femme, « la terre n'est pas seulement un bien lié à la production ou à l'économie, c'est aussi un espace de vie lié au social, au culturel, au traditionnel et au politique » (Le Monde selon la femme, 2011). Au Burkina Faso, malgré la mise en place de lois juridiques égalitaires dans l'accès à la terre, les femmes sont d'office exclues sur les parcelles dans la ville de Banfora. Pourtant, ce sont les femmes qui pratiquent la riziculture à Banfora. La FAO atteste que « *Les femmes obtiendraient des rendements identiques si, toutefois, elles avaient un accès égal aux ressources et aux services* » (FAO, 2011).

Il est important de souligner que ces inégalités entre homme et femme imposent des coûts réels en termes de potentiel inexploité dans la réalisation de la production agricole, la sécurité alimentaire et la croissance dans l'agriculture et des secteurs ruraux dans de nombreux pays en développement (AfricaRice, 2016).

2. Organisation sociale comme une véritable contrainte au changement

Dans « *La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc : Le cas des coopératives d'huile d'argan* » (Damamme, 2011), on note que les relations entre les hommes et les femmes sont encadrées par un système puissant de normes patriarcales communes à l'espace méditerranéen. L'étude atteste qu'elles sont à la base de très fortes inégalités dans les rapports sociaux. L'ouvrage « *Les Mayas de l'oubli ; Genre et pouvoir : les limites du développement social* » (Nadal, 2001), montrent également à quel point les stéréotypes et les normes sociales peuvent être considérés comme étant un frein au développement rural. L'analyse de l'intégration des femmes dans le développement fait état du contexte de domination multiple auquel elles sont confrontées. En effet, cette construction sociale maintient la prééminence masculine dans les activités rurales, alors même que le travail des femmes devient l'activité économique principale des villages des Mayas au Mexique. Selon cette étude, la non-prise en compte de ces normes et valeurs de la société Mayas auxquelles sont associés ces stéréotypes provoque l'échec des stratégies nationales publiques.

RECOMMANDATIONS

Selon la « dynamique de groupe » de Lewin (Mendras, 1978), il est important d'impliquer véritablement les paysans dans le changement pour envisager une

adoption rapide de ceux-ci. « *Si on veut obtenir aux « moindres frais » des transformations, il faut que les groupes fassent partir du chemin, il faut qu'il participe à la décision* ». Car il est évident que l'on résiste différemment à des pressions selon que l'on a une conviction individuelle, finalement fragile ou que l'on a l'impression de faire partie du groupe à la pointe du progrès et connaissant les dernières découvertes des technologies modernes. Les normes sociales peuvent être surmontées en créant une dynamique de groupe interne. Si les gens ont peur du changement, c'est parce qu'ils ne veulent pas transgresser les normes du groupe. Si on crée un nouveau groupe convaincu du changement, les normes sociales suivront. Pour ce faire, il faut amener les producteurs à intervenir peu à peu afin d'aboutir à une interaction construite qui soutiendra le changement.

CONCLUSION

L'article a permis d'identifier les différentes forces économiques et sociales qui entravent l'adoption des technologies rizicoles et de fait constituent des facteurs de résistance à l'intensification rizicole en Côte d'Ivoire. Il ressort de cette étude que la résistance au changement persiste du fait des forces économiques (pouvoir d'achat et domination dans le contrôle des ressources productives) et les forces sociales (inégalité des coutumes et règles traditionnelles). Elles constituent un problème majeur à l'adoption de technologies en particulier des femmes, qui ont un poids non négligeable dans la production rizicole, et qui utilisent des méthodes traditionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

AFD. 2013. « les notes de la C2A : agriculture et alimentation en question », La lutte contre la faim et le renforcement des droits des femmes paysannes. Numéro 14-novembre 2013 : 1-4

AfricaRice, ANADER. 2015. « Analyse des inégalités genre dans la diffusion et l'adoption des technologies dans la production rizicole dans les pôles de développement rizicole de Gagnoa et de Man en Côte d'Ivoire », Rapport d'étude :1-30

AfricaRice, 2016. « L'analyse genre dans la chaîne de valeur riz dans le pôle de développement rizicole de Gagnoa en Côte d'Ivoire », Enquêtes et Rapport des discussions de groupes, Juillet 2016.

Amable, B. 2002. « La théorie de la régulation et le changement technique », in Robert B. et al. *Théorie de la régulation*, l'état de savoirs, Le découverte « Recherches » : 236-244

Banque Mondiale. 2007. « Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement », Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique : 1-36

Chaléard, J.L. 1996. « Temps des villes, temps des vivres : L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire », Karthala, Paris : 1-9

Chambron, N. 1977. « Les paysans face au progrès de M. Bodiguel ». Dans les *Annales de Géographie*, t. 86, n°477 : 597-599

Dahoun, B. T. « Caractérisation semi taillée des bassins versants dans la Zone agro-écologique de Gagnoa : contraintes socioéconomiques à l'adoption de technologies rizicoles » : 1-63

Damamme, A. 2011. « La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc. Le cas des coopératives d'huile d'argan », in Isabelle Guérin *et al. (dir), Femmes, économie et développement*, ERES « Sociologie économique » : 85-106.

Dépieu, M. E. 2014. « Analyse des systèmes de production à base de riz pluvial à

Saïoua, au centre ouest de la côte d'ivoire », Thèse de Doctorat soutenue en Janvier 2014, UFR des Sciences de la Nature Laboratoire de Biologie et Production Végétale, Université Nangui Abrogoua d'Abidjan : 1-18

Doumbia, S. et Depieu. M. E. 2014. « Analyse des caractéristiques structurelles et des performances technico-économiques de la riziculture irriguée en Côte d'Ivoire : Evolution de la production et des importations de riz en Côte d'Ivoire de 1965 à 2008 » publié dans le Journal of Applied Biosciences : 1-9

FAO 2011. « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : le rôle des femmes dans l'agriculture ; Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement », dans publications-sales@fao.org. Italie

FAO 2016. « Projet d'intensification durable des productions agricoles dans les bas-fonds en Côte d'Ivoire » Etude diagnostic, rapport final.

Harre, D. 1987. « Le système de commercialisation du riz en Côte d'Ivoire : le marché interne des produits agricoles, support de la politique alimentaire », Université de Paris – Institut d'étude du développement économique et social : 1-365

Le Monde selon les femmes. 2011. « Plaidoyer pour le genre dans l'agriculture et la souveraineté alimentaire », CIEF-Genre, Bruxelles.

Locoh, T. et Labourie-Racapé, A. 1996. « Genre et développement : des pistes à suivre », sous la direction de Tichit C. (dir) CEPED, Université Paris IV.

Mendez Del Villar, P. Bauer, J-M. 2013. « Le riz en Afrique de l'Ouest : Dynamiques, politiques et perspectives » : 1-9

Mendras, H. 1978. « Éléments de sociologie », nouvelle édition refondue 2013, Armand Colin

Nadal, M-J. 2001. « Les Mayas de l'oubli : Genre et pouvoir : les limites du développement rural au Mexique », Canada, Les éditions Logiques.

Nubukpo, K. 2000. « L'insécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne : le rôle des incertitudes ». Préface d'Idriss Al Faroukh, Editions l'Harmattan, collection « Bibliothèque du Développement », Paris : 1-25.

ONDR, 2012. « Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture : 2012-2020 », Ministère de l'agriculture de Côte d'Ivoire, Abidjan :1-4

Ouattara Adja « Caractérisation semi-détaillée de petits bassins versants : Analyse comparative des contraintes socioéconomiques et des potentialités pour l'adoption des technologies rizicoles dans les zones de Gagnoa, Danané, Bonadiali et Touba », ADRAO : 9-50.